

Ressources énergétiques

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, je dois dire que je ne crois pas qu'en ce moment il y ait une possibilité réelle d'autosuffisance de gaz naturel au Québec. Sans doute, il existe un potentiel; des régions géologiques indiquent l'existence d'un potentiel pour la production de gaz naturel au Québec. En ce moment, des sondages sont effectués par quelques compagnies y compris la Soquip, mais je crois avoir raison en disant qu'une perspective d'autosuffisance n'existe pas actuellement au Québec. Nous espérons naturellement, grâce aux sondages, en particulier sur le plateau continental, qu'il y aura une telle possibilité, mais cela exigera presque dix ans de travail.

M. Allard: L'honorable ministre pourrait-il dire à la Chambre, étant donné qu'il y a eu une récente augmentation du prix du gaz naturel en Alberta, si cela aura un effet sur les consommateurs qui font usage de gaz pour le chauffage, la cuisson et le reste, et si cela aura également un effet sur l'huile à chauffer?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, dans ma déclaration d'aujourd'hui, je me suis référé uniquement au prix du gaz naturel exporté aux États-Unis. Il n'y a pas encore eu de décision au sujet du prix du gaz domestique. Je peux souligner le fait qu'il y aura des discussions avec le gouvernement de l'Alberta et d'autres gouvernements, y compris celui du Québec, au sujet de la possibilité d'une augmentation du prix domestique, mais il n'y a pas eu de décision encore.

[Traduction]

M. McRae: Monsieur l'Orateur, je me réjouis vivement de la déclaration du ministre, selon laquelle le prix du gaz exporté concordera avec les prix aux États-Unis. Je pense qu'il y a des secteurs aux États-Unis où le gaz se vend à des prix encore plus élevés que les nôtres. J'accepte également...

M. l'Orateur: A l'ordre! Je tiens à rappeler au député dès le début qu'il n'a jamais été question d'employer la période actuelle pour commenter la déclaration du ministre. C'est une période de questions et si le député en a une à poser, il doit la poser au ministre.

M. McRae: Monsieur l'Orateur, comme cette initiative vise à augmenter les stocks, le ministre songe-t-il sérieusement à réduire la demande et à supprimer la publicité etc., employée par les compagnies de gaz, dans ma circonscription en tout cas, et de nature à accroître l'utilisation du gaz alors que les ressources sont insuffisantes?

M. Macdonald (Rosedale): La vente au détail du gaz naturel n'est pas du ressort fédéral. Au cours de nos entretiens avec les représentants des gouvernements provinciaux, dans le cadre du programme de conservation de l'énergie, nous avons tâché de persuader les services provinciaux de réduire autant que possible la demande en matière de gaz naturel et de modifier les textes publicitaires.

M. Gillies: Monsieur l'Orateur, dans l'établissement des prix, le gouvernement n'a pas accepté intégralement la recommandation de l'Office national de l'énergie. Faut-il en déduire que durant les pourparlers sur les prix, on a consulté les provinces pétrolières sur ce que devrait être le prix de vente au Canada?

M. Macdonald (Rosedale): Pas précisément, monsieur l'Orateur. En prenant notre décision au sujet de l'échelonnement du prix d'exportation, nous nous sommes efforcés

[M. Allard.]

bien sûr, d'amortir autant qu'il nous a semblé raisonnable de le faire les répercussions sur le client importateur. Pour le moment, on ne peut vraiment tirer aucune conclusion sur l'importance de la hausse des prix sur le marché canadien. On peut toutefois dire une chose. D'après nous, grâce à une certaine compensation, l'industrie et les provinces devraient s'attendre à moins que le consommateur canadien à l'égard de l'augmentation du prix à l'exportation.

M. Gillies: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire porte sur ce point. Ces ventes doivent amener des rentrées supplémentaires annuelles d'un montant de 583 millions de dollars; le ministre pourrait-il nous dire quelle partie de ce montant recevront respectivement le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et les fournisseurs?

M. Macdonald (Rosedale): Je dois avouer que je ne connais pas la répartition exacte, mais l'Office national de l'énergie témoignera demain au comité, je pense. Le député pourrait poser cette question à l'Office qui lui donnera peut-être une réponse plus précise là-dessus.

* * *

[Français]

LA LOI DE 1975 SUR LA FAILLITE

MESURE PRÉVOYANT LA NOMINATION D'UN SURINTENDANT ET D'ADJOINTS ET L'OUVERTURE D'UN COMPTE DE FIDUCIE

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations) demande à présenter le bill C-60 intitulé «Loi concernant la faillite et l'insolvabilité».

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 335, 549, 1216, 1800, 1828, 1913, 1999, 2006, 2015, 2026, 2027, 2029, 2134, 2152, 2194, 2208, 2214, 2241, 2280, 2281, 2282 et 2302.

Si les questions n^{os} 1746 et 2011 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement.

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

[Texte]

LE PERSONNEL DU MINISTÈRE DES POSTES

Question n^o 335—**M. Herbert:**

Le 30 juin 1974, combien d'employés temporaires à plein temps travaillaient pour le ministère des Postes et combien d'entre eux y travaillaient depuis plus de a) six mois, b) douze mois?